

Conseil Communal
AIGLE



Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

Le Bureau du Conseil communal vous convoque en séance le

JEUDI 31 OCTOBRE 2019 – 20H00

**SALLE DU CONSEIL COMMUNAL,
RESTAURANT DE L'HOTEL-DE-VILLE, PL. DE L'HOTEL DE VILLE -
OLLON**

Le Président :


Alexandre FAVRE



La Secrétaire :


Véronique DELADOEY

1. Appel, Adoptions OJ et PV, communications

1.1 Appel

1.2 Adoption de l'ordre du jour

1.3 Adoption du procès-verbal de la séance du Conseil communal du 19 septembre 2019

1.4 Communications de la Municipalité

2. Préavis de la Municipalité

2.1 Préavis municipal N° 2019-11 du lundi 9 septembre 2019 relatif à l'arrêté d'imposition 2020-2021

(Rapporteur : M. Jean-Paul-Jotterand - COFIN)

2.2 Préavis municipal N° 2019-08 du lundi 1er juillet 2019 relatif à la demande de crédit de construction d'une nouvelle salle de spectacles baptisée "Espace Événements des Glariers" ainsi qu'un parking souterrain de 180 places pour un montant de CHF 24'700'000.-

Rapport de majorité (Rapporteur : M. Clément Reber)

Rapport de minorité (Rapporteur : M. Philippe Bellwald)

3. Réponses aux interpellations, postulats, motions

3.1 Réponse à l'interpellation de M. Jean-Marc Guillard (Entente aiglonne) déposée le 19 septembre 2019, relative au mandat de coaching de la division de conciergerie de la commune

4. Interpellations déposées

4.1 Interpellation de M. Murat Erdeniz (PSA) et consorts déposée le 31 octobre 2019, relative aux incivilités canines

5. Propositions individuelles et divers

Compte tenu que la séance ne se tient pas à Aigle, il est vivement recommandé aux membres du Conseil communal d'emprunter les transports publics. L'Hôtel-de-Ville se situe à 3 minutes à pieds de la gare AOMC.

Exemple d'horaire :

Départ Aigle :	19h28	Arrivée Ollon :	19h35
----------------	-------	-----------------	-------

Les Conseillers communaux se déplaçant en train pourront se faire rembourser leurs frais auprès de l'huissier, à l'issue de la séance, sur présentation de leur titre de transport.